

LES RÉSERVOIRS DE MONTREAL

Pour des espaces verts sécuritaires, propres et accessibles au public



4 hectares de potentiel perdu...
(construction de la clôture entourant le réservoir 3A de l'usine de filtration Atwater, vue de Verdun, qui était auparavant un espace ouvert)



...ou un peu d'imagination et de créativité?
(croquis d'artiste illustrant une des propositions du regroupement citoyen 4hectares.info)

RAPPORT PRÉLIMINAIRE SUR LES ESPACES VERTS AU-DESSUS DU RÉSERVOIR 3A DE L'USINE DE FILTRATION ATWATER ET DES AUTRES RÉSERVOIRS DE LA VILLE DE MONTREAL

préparé par le regroupement citoyen 4hectares.info
29 octobre 2009
<http://4hectares.info>

Table des matières

A - Préambule.....	3
B - Situation actuelle (novembre 2009).....	4
C - Les acteurs et leurs positions.....	5
D - Autres exemples de réservoirs publics à Montréal, au Québec et au Canada.....	6
(D1) Jardins communautaires Châteaufort, Parc Mahatma Gandhi, Montréal.....	6
(D2) Parc Rutherford, réservoir McTavish, près de l'université McGill, Montréal.....	6
(D3) Plaines d'Abraham, Québec.....	6
(D4) David Balfour Park, Toronto.....	6
E. Propositions.....	7
(E1) La responsabilité de la gestion.....	7
(E2) Sécurité et protection contre des actes de sabotage.....	7
F. Salubrité.....	8
G. Qualité de vie	9
H. La clôture et le nombre d'entrées.....	10
Conclusion.....	11

« Le véritable progrès démocratique n'est pas d'abaisser l'élite au niveau de la foule, mais d'élever la foule vers l'élite. » Gustave Le Bon

A - Préambule

Wellington-de l'Église, à Verdun, est le secteur le plus défavorisé de l'arrondissement. Garages et ateliers sont nombreux dans ce quartier et ils donnent un aspect gris et terne à son pourtour. Heureusement, un vaste joyau vert de quatre hectares, adjacent à l'usine de filtration d'eau Atwater (au coin des rues Dupuis et Joseph), s'élève au-dessus des immeubles à logement et des établissements industriels, et permet aux habitants des alentours de respirer un peu mieux, de faire du sport et d'admirer la métropole.

Les autorités municipales tiennent-elles à garder cet espace sécuritaire, propre et accessible au public? Il semble que non.

Il semble que personne ne veut prendre la responsabilité de ce parc, car le terrain appartient à l'arrondissement du Sud-Ouest, mais les seuls accès se trouvent à l'arrondissement Verdun. Une entente entre les arrondissements pour l'entretien du parc s'est effritée ces dernières années. La présence, sous le parc, d'un réservoir d'eau potable géré par l'Aqueduc de Montréal vient compliquer la situation—en effet, l'espace vert appartient à l'Aqueduc, dont la mission première est de fournir de l'eau de qualité aux Montréalais, et non de gérer des espaces verts publiques. Récemment, des citoyens ont appris que le parc allait être complètement fermé à la suite d'une décision de l'Aqueduc.

Ce n'est qu'après une mobilisation populaire que les autorités ont annoncé, lors de la séance du conseil de Verdun, le 5 mai 2009, que la fermeture serait retardée.

Il est malaisé de comprendre pourquoi l'on voudrait empêcher les gens d'accéder à ce parc qui est un véritable lieu de rencontre en plein-air pour les familles. Les enfants y pratiquent la glissade en hiver, et les joueurs de soccer, de rugby et de cricket y sont nombreux durant la belle saison. Plutôt que d'interdire l'accès à cet espace vert, ne serait-il pas préférable de le bonifier en le sécurisant et en y prévoyant des installations sportives?

Le maire Tremblay a pourtant inclus, dans son programme électoral, un plan d'embellissement de nos parcs et de nos espaces verts en vue d'améliorer la qualité de vie des Montréalais. Il s'est même engagé à investir 21 M \$ par année dans les parcs de la ville. Malheureusement, cela n'a rien fait pour faire progresser le dossier du parc Dupuis.

Cette cause est défendue par le regroupement de citoyens 4hectares.info qui a créé un site Web et mis sur pied une pétition pour essayer de protéger le parc.

(note: dans ce document, les mots « parc », « parc Dupuis » font référence à l'espace vert au-dessus du réservoir 3A de l'usine de filtration Atwater situé dans l'arrondissement Sud-Ouest de Montréal. L'espace n'est officiellement plus un parc depuis avril 2009—son statut exact se situe dans une zone grise)

Quelques liens

- <http://4hectares.info>

- <http://unionmontreal.com/notre-programme/>

- <http://www.messagerverdun.com/article-310169-Verdun-une-croissance-demographique-audessus-de-la-moyenne-du-Quebec.html>

B - Situation actuelle (novembre 2009)

À la suite de discussions avec l'arrondissement Verdun, le Sud-Ouest, l'Aqueduc de Montréal et la Ville de Montréal, le regroupement citoyen 4hectares.info a appris que les autorités comptent prolonger le sursis décrété lors de la séance du conseil de Verdun, le 5 mai 2009. L'espace vert de quatre hectares au-dessus du réservoir 3A de l'usine de traitement des eaux Atwater reste donc accessible au public, du moins pour l'instant. Cependant, le regroupement citoyen 4hectares.info a de sérieuses réserves par rapport à la situation actuelle:

1. Une seule entrée est prévue pour une clôture de 350m entourant le parc. Cela est loin d'être suffisant pour assurer la convivialité, la facilité d'accès, la sécurité et la circulation des personnes sur cet espace vert. Or, nous suggérons au moins une entrée par 100m de clôture.
2. La position officielle des autorités sur les chiens de compagnie semble ambiguë: d'un côté, malgré l'absence de preuves en ce sens et le scepticisme d'experts tels Ronald Gehr, professeur de génie civil à l'Université McGill (cf. « Calming our troubled waters », *The Gazette*, Montréal, 9 mai 2009, p. A3), on affirme que la présence de chiens peut mettre en péril la qualité de l'eau potable du réservoir. Cependant, de tout l'été 2009, aucun effort n'a été déployé pour informer la population que les chiens ne seront pas admis au parc, et aucun document n'a été rendu public permettant de croire que la présence de chiens est problématique. La position officielle sur la présence des chiens fournirait une parfaite excuse aux autorités pour fermer l'espace vert, en final, si tel est leur désir.
3. Les autorités des arrondissements du Sud-Ouest et de Verdun, ainsi que de Montréal (ville centre) et de l'Aqueduc, ne semblent pas vouloir en venir à une entente entre eux pour assurer le financement de l'entretien du parc et de ses installations sportives. En plus de permettre l'accès au parc, les autorités doivent en assurer son financement. Pour le moment, il n'en est rien.

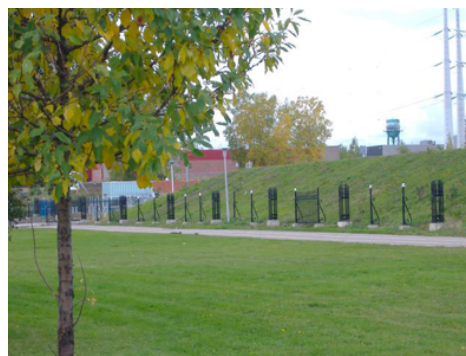


Image B-1: Octobre 2009: construction de la clôture qui fermera ce qui était auparavant un espace ouvert et accessible.

C - Les acteurs et leurs positions

1. **Arrondissement du Sud-Ouest.** L'espace vert au-dessus du réservoir 3A de l'usine de filtration Atwater se trouve sur le territoire de cet arrondissement. Cependant les citoyens de cet arrondissement n'ont un accès à ce parc qu'en traversant des échangeurs d'autoroute. Cela donne à penser que l'entretien et l'accès public de l'espace vert ne figure pas parmi les priorités de l'arrondissement du Sud-Ouest.
2. **Arrondissement Verdun.** Les accès à l'espace vert se trouvent tous sur le territoire de Verdun. Ce sont donc majoritairement les citoyens de Verdun qui utilisent l'espace. D'ailleurs, il y a eu, jadis, une entente entre Verdun et le Sud-Ouest à l'effet que Verdun acceptait d'entretenir cet espace. À l'époque l'espace était même officiellement un parc (le parc Dupuis).
3. **Aqueduc de Montréal.** C'est l'Aqueduc qui gère le réservoir et qui a été à l'origine de la décision de bloquer l'accès public à ce lieu. En réaction à la grogne populaire, les responsables de l'Aqueduc ont décidé de garder le parc accessible (quoique avec une seule entrée pour 350m de clôture), mais ce n'est pas dans leur mandat d'en financer l'entretien. (*Source: Michel Mérette, directeur.*)
4. **Ville de Montréal.** C'est la ville qui est, en bout de compte, indirectement responsable de cet espace vert. La position de la ville est que le parc restera accessible au public (avec une seule entrée pour 350m de clôture), mais non-financé. (*Source: Philippe Sabourin, relations avec les médias, Ville de Montréal.*)
5. **Regroupement citoyen 4hectares.info.** Un regroupement de citoyens qui tente de trouver une solution pour concilier les intérêts de tous les acteurs dans le dossier, et de garder le parc sécuritaire (autant pour les citoyens que pour les réserves d'eau potable), propre et accessible au public. Ses activités incluent l'exploitation d'un site Web (<http://4hectares.info>), la participation à des rencontres politiques, en plus de la collecte d'information sur le sujet.

D - Autres exemples de réservoirs publics à Montréal, au Québec et au Canada

Il est important de souligner qu'il a été impossible pour le regroupement citoyen 4hectares.info d'obtenir une liste complète des réservoirs publics à Montréal, de ceux qui demeureront publics et de ceux qui sont menacés de fermeture. En octobre 2009, une demande a été faite en ce sens auprès du greffier de Montréal en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*, mais aucun renseignement ne nous était parvenu au moment d'écrire le présent rapport.

(D1) Jardins communautaires Châteaufort, Parc Mahatma Gandhi, Montréal

Non seulement ce parc est accessible au public, mais des jardins communautaires y sont implantés. La situation de ce parc semble normalisée et il ne serait pas menacé de fermeture malgré d'importants travaux de réfection du réservoir qui se trouve en-dessous. (Source: « Calming our troubled waters », *The Gazette*, Montréal, 9 mai 2009, p. A3.)

(D2) Parc Rutherford, réservoir McTavish, près de l'université McGill, Montréal

La situation de ce parc semble similaire à la situation du réservoir 3A dans le Sud-Ouest. Le parc a été menacé de fermeture complète malgré son utilisation importante par les étudiants de McGill. Pour calmer la grogne des citoyens et des étudiants, un sursis fut accordé. (Source: « City closing another green space to public », *The Gazette*, Montréal, 2 mai 2009.)

(D3) Plaines d'Abraham, Québec

Un réservoir municipal est situé sous cet important parc à Québec. (source: http://www.ccbn-nbc.gc.ca/_fr/histoire.php)

(D4) David Balfour Park, Toronto

La ville de Toronto a appuyé financièrement une initiative populaire pour créer un jardin sur le réservoir. Des activités sportives et la promenade de chiens y ont lieu. Le projet est un grand succès. Toronto Water Division n'a jamais fait part d'inquiétudes par rapport à l'urine de chiens (prétendument une préoccupation majeure des autorités à Montréal). Rosehill Garden (sur David Balfour Park) a bénéficié d'un financement d'environ 95 000 \$ (l'argent provenait d'un promoteur immobilier dans le cadre d'une entente avec la ville de Toronto) (source: communications du regroupement citoyen 4hectares.info avec des citoyens de Toronto)

E. Propositions

(E1) La responsabilité de la gestion

Il va falloir démêler, clarifier et renégocier les ententes de responsabilité du réservoir et des espaces verts sus-jacents. Qui s'occupe de la sécurité, de l'entretien paysager, de l'entretien des infrastructures sportives, de la clôture, etc.?

Selon nous, la responsabilité de l'arrondissement de Verdun devrait être augmentée, car les accès à l'espace vert donnent sur Verdun. Une situation idéale pour le regroupement citoyen 4hectares.info verrait l'arrondissement de Verdun exclusivement responsable de l'entretien et la gestion du parc selon une entente normalisée et à long terme entre Verdun, la ville de Montréal, l'arrondissement du Sud-Ouest et l'Aqueduc de Montréal. Une telle entente était d'ailleurs en vigueur entre les années 1980 et 2006.

De plus, le regroupement citoyen 4hectares.info demande que le parc Dupuis recouvre son statut officiel de parc de la ville de Montréal et son nom officiel de parc Dupuis.

(E2) Sécurité et protection contre des actes de sabotage

Le regroupement 4hectares.info considère que la fermeture du parc de l'aqueduc au public n'est pas une solution aux préoccupations de sécurité du réservoir d'eau potable.

Il est difficile de comprendre comment la clôture en métal actuelle peut interdire l'accès à cette zone à des gens mal intentionnés qui ont pour objectif de saboter les infrastructures. Il semble que cette clôture n'aura la capacité d'arrêter que les citoyens qui veulent utiliser l'espace vert à bon escient. Pour cette raison, le regroupement citoyen 4hectares.info propose l'installation de caméras de surveillance gérées par des responsables de la sécurité dans les installations de filtration ou ailleurs. La fermeture des entrées durant la nuit pourrait aussi être une option, mais seulement si le parc est systématiquement rendu accessible durant la journée.

S'il est important de protéger les infrastructures contre les actes malveillants, les autorités doivent assurer des ressources adéquates ou encore rendre les lieux tellement attrayants pour que les citoyens voudront eux-mêmes en devenir les gardiens.

Nous espérons que les lieux, jadis des terrains de soccer, de football et de baseball, d'« ultime » frisbee, de cricket, de rugby et de cerf-volant géant, de glissade hivernale et de rencontre entre voisins, ne seront pas transformés en bunker barbelé et électrifié. Il faut penser aux résidents des environs et à leur sentiment de sécurité et d'appartenance.



Image E-1: croquis d'artiste illustrant la proposition du regroupement citoyen 4hectares.info sur l'installation d'un système de vidéosurveillance autour du parc.

F. Salubrité

Plusieurs responsables ont souligné que l'urine de chiens pose un problème de salubrité pour les infrastructures sous-jacentes. L'argument lui-même ne paraît pas très solide aux yeux de Ronald Gehr, professeur de génie civil à l'Université McGill (cf. « Calming our troubled waters », *The Gazette*, Montréal, 9 mai 2009, p. A3). Cet argument semble être une excuse pour justifier la fermeture éventuelle du parc.

Quoi qu'il en soit, les autorités ne semblent pas particulièrement préoccupés par ce risque puisqu'aucune pancarte n'est visible aux résidents qui viennent y promener leur chien. Il faudrait que les autorités apposent plusieurs pancartes bien visibles pour prévenir les propriétaires de chiens et qu'ils maintiennent une certaine surveillance, donnent des amendes, etc., en plus de fournir les informations dont ils disposent qui indiquent que l'urine de chiens est réellement un problème.

Une des craintes du regroupement est que les autorités utilisent l'argument du non respect de la salubrité pour tenter de fermer le parc. Elles devront montrer leur bonne foi et prévenir adéquatement la population pour que l'argument de la préoccupation pour la salubrité des infrastructures d'eau tient la route. De plus, les utilisateurs de ce parc sont en droit de s'attendre à un financement en bonne et due forme de l'endroit, comme c'est le cas avec les autres parcs de Montréal, dont certains situés eux aussi sur des réservoirs.

Il est également important de souligner que, pour les gens qui habitent autour du parc, l'utilisation de cet espace pour promener leurs chiens constitue bien souvent une occasion de socialiser avec leurs voisins.

G. Qualité de vie

La perte d'un espace vert de quatre hectares en plein centre-ville de Montréal constitue une atteinte à la qualité de vie de tous les citoyens de Montréal. Cet espace vert est largement utilisé par la population de tous âges, conditions et origines, et pour toutes sortes d'activités. C'est un lieu vivant même si, au fil des ans, il a été dépouillé de toutes les infrastructures récréatives qui s'y trouvaient. C'est un endroit qui ajoute du cachet au quartier et qui attire des gens de tous les quartiers aux alentours qui viennent y pratiquer leur sport préféré, ou admirer le coucher du soleil sur le centre-ville de Montréal. Le slogan de la ville de Verdun, "J'ai le coeur à Verdun", est un plaidoyer pour l'activité physique et l'implication citoyenne : la fermeture d'un espace vert à vocation sportive va totalement à l'encontre de cette idée. Pourquoi ne pas plutôt encourager l'implication citoyenne : inviter le Comité d'embellissement de Verdun à faire des aménagements paysagers, renaturaliser certains espaces, susciter l'engagement d'équipes sportives, inviter les organismes environnementaux à faire de la sensibilisation, inviter des groupes à utiliser le parc pour certaines activités, etc.

Le réservoir Van Horne est un exemple tout indiqué: C'est un réservoir sur lequel a été réalisé un aménagement paysager intensif et qui est très utilisé par la population (cf. « Calming our troubled waters », *The Gazette*, Montréal, 9 mai 2009, p. A3.). Il illustre bien qu'un réservoir peut être transformé en lieu de vie ouvert à l'implication citoyenne.

H. La clôture et le nombre d'entrées

Le regroupement citoyen 4hectares.info prône 3 entrées (voir image) étant donné la grandeur du parc et la longueur de sa clôture. Ceci favoriserait la sécurité, la convivialité et l'intensité d'utilisation du parc.

Cette recommandation s'appuie sur le sur ICC Interdisciplinary Catalogue of Criteria Evaluation qui prône une entrée par 100m de clôture (cf. http://www.urge-project.ufz.de/CD/pdf/Part_2_Toolbox/4_Evaluation_Methods/Worksheets_SiteLevel_total.pdf).

La bordure du parc compte 350 m de côté dont la clôture a été réfectionnée, donc 3 ou 4 entrées seraient selon nous nécessaires. Il est important de mentionner que, avant les travaux de réfection de la clôture, il y avait deux entrées au parc.

Ajoutez à cela le fait que le rapprochement de la clôture du réservoir va dorénavant empêcher les enfants de pratiquer une activité bien appréciée en hiver : la glissade. N'y aurait-il pas moyen de rendre une des entrées accessibles en hiver pour que les enfants puissent y glisser?



Image H-1: proposition de la ville. Une seule ouverture ne favorise pas suffisamment la circulation sur un si grand espace selon le regroupement citoyen 4hectares.info



Image H-2: proposition du regroupement citoyen 4hectares.info quant au nombre d'entrées. L'entrée sud fait l'objet d'un croquis d'artiste en page de présentation de ce rapport.

Conclusion

Il est dans l'intérêt de tous que les espaces publics uniques que sont les réservoirs de Montréal (dont le parc Dupuis) soient sécuritaires, propres et accessibles au public.

Cela requiert une concertation entre les différents acteurs dans le dossier, une volonté politique, un effort et un peu de créativité.

Les dividendes, soit l'augmentation de la qualité de vie de tous les Montréalais, en vaudront assurément la peine. Les espaces verts contribuent au sentiment d'appartenance à la ville, à la santé physique et la beauté de la ville de Montréal.